

RAPPORT JEANRENAUD, ON L'AVAIT DIT !



*Suite à la publication du rapport Jeanrenaud
sur « le budget de la nouvelle entité
de type cantonal des six districts »*

En date du 16 septembre, l'AIJ a rendu son rapport économique, par l'intermédiaire du professeur Jeanrenaud, sur l'hypothétique budget d'un hypothétique Jura à 6 districts ou 6 hypothétiques communes.

Qu'on soit clair, ce rapport pourtant mené avec le plus grand sérieux n'est qu'hypothèse idyllique de ce que serait la fiscalité et le budget des six districts unifiés, car se base sur le projet mirobolant des six communes. Alors franchement, comment construire en dur sur des fondations sableuses ?

Pourtant, on nous promet le rêve ! Pour résumer, un budget largement excédentaire, des baisses d'impôts générales, une amélioration de la rentabilité de l'administration, et tout cela, sans diminution de l'infrastructure !

Le Jura bernois tirerait aussi son épingle du jeu dit-on. Avec le modèle à 6 districts, pas d'amélioration, sur la base des 6 communes par contre, les bénéfices seraient considérables. Ce qu'on ne dit pas, c'est que de la théorie « aijienne » à la réalité politique, il y a la Mer Rouge, et pas de Moïse à l'horizon pour la traverser sans encombres. Pour argument, souvenez-vous il y a trente ans. Lors de la procédure de création du canton du Jura, on nous promettait un canton bénéficiaire et ambitieux. Un certain Denis Roy avait même sorti un budget prometteur à l'heure de la constituante jurassienne. On partait de zéro à l'époque, et l'avenir semblait radieux. Aujourd'hui, notre voisin du Nord est dans le rouge depuis longtemps, il se trouve même sous la moyenne suisse en matière de capacité économique et fiscale. D'autres cantons de même taille et population s'en sortent pourtant nettement mieux. Schwyz ? Zoug ? C'est ce genre de cantons que le rapport Jeanrenaud a pris comme exemples comparatifs. Comme disait Claude Röthlisberger à ce sujet : « Comparer notre

région à ces cantons, c'est comme si on pensait qu'il suffisait de prendre une balle et une raquette de tennis pour devenir autant bon que Federer ! ».

On nous promet donc un Jura à 6 communes fort et indépendant. Là aussi, la réalité est bien ailleurs. En effet, en plus de soumettre des fusions « par le haut » (alors qu'on peine déjà énormément à les réaliser « par le bas » !), le budget proposé n'est positif qu'avec le soutien de la Confédération, par l'intermédiaire du système de péréquation financière, système d'ailleurs très fluctueux. De plus, le Jura bernois est très exposé à la conjoncture, vu la spécialisation de ses secteurs d'activités. Pour assurer un avenir stable et conjurer plus facilement les crises, le bassin d'un million de personnes que constitue le canton de Berne offre un cadre de sécurité économique indiscutable. De plus, le passage à 6 communes engendrerait forcément une baisse significative de l'infrastructure, puisqu'on supprimerait un niveau structurel. En outre, Le Canton de Berne opère déjà depuis longtemps une réforme de sa fiscalité, et la quotité d'impôts devrait baisser de manière générale d'ici 2011. Les conférences régionales, quant à elles, offrent une alternative réfléchie et sérieuse au Jura « 6C », car créeront sans doute un cadre propice aux synergies, en ce qui nous concerne, entre le Jura bernois, Bienne et le Seeland. Car ne l'oublions pas, la ville de Bienne offre de nombreux emplois au Jura bernois, c'est une ville dynamique, riche de projets en tous genres, c'est donc par là qu'il faut regarder.

En résumé, 30 ans après, non ! M. Bonsens n'a pas changé d'avis !

Groupe Sanglier